

LA ROQUEBRUSSANNE

La municipalité résolument tournée vers l'avenir

Covid-19 oblige, Michel Gros n'a pu accueillir ses administrés en la salle René-Autran. Le premier édile a donc présenté ses vœux à la population par le biais d'une vidéo publiée à la fois sur le site internet et la page Facebook de la commune. « 2020 a été tellement difficile », a-t-il déclaré, saluant « la très forte implication de son équipe, des services municipaux et des enseignants des deux écoles. Sans oublier les commerçants du marché hebdomadaire, seul lieu d'échanges durant le confinement ».

Mais l'année, certes marquée par la crise sanitaire, le fut aussi par sa réélection et le début d'un troisième mandat consécutif. Dans son allocution, l'élu a déploré « les calamités et les mensonges qui ont à la fois pollué la campagne et surtout, les cinq premiers mois de sa nouvelle mandature. En effet, nos opposants ont déposé un recours en annulation des élections sur la base de fausses allégations. Finalement, ils ont été déboutés – et en totalité – par le tribunal administratif. Tout ça pour ça ! »

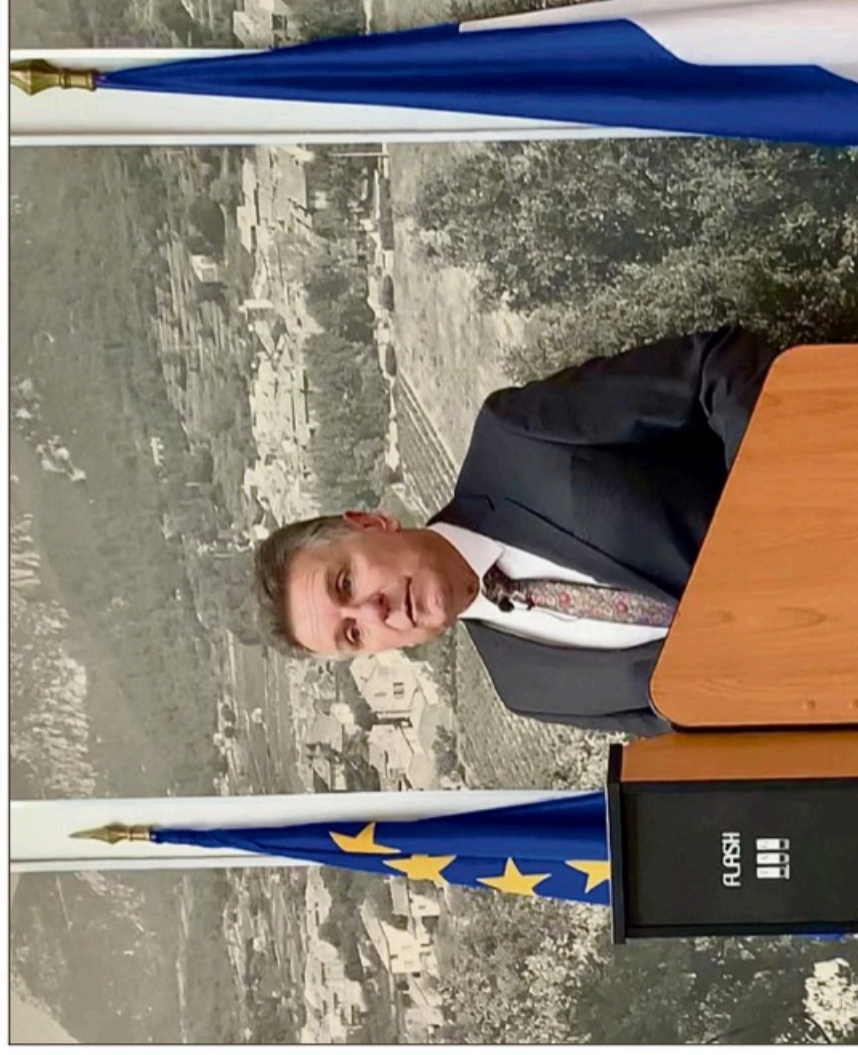
Construction des vestiaires du stade

Dans ces vœux en ligne, le maire détaille les divers projets qui seront initiés – ou pour-

suivis – en 2021. Le plus important sera sans conteste la construction des vestiaires du stade Docteur Caulet, livrés en fin d'année. La municipalité devra ensuite plancher sur la rénovation énergétique de l'école élémentaire, prévue en 2022. Le forage d'exploration, puis d'exploitation, retardé par le transfert de la compétence eau et assainissement à l'agglomération, sera enfin réalisé. Comme le nouveau système de chauffage de l'église ou encore les travaux de réfection de la toiture des anciennes écoles.

Totalement obsolète, le matériel informatique scolaire sera remplacé cette année. Et ce, par le biais du projet « Label écoles numériques 2020 » pour lequel la commune a été retenue. « Côté subventions, se félicite Michel Gros, quelque 842 000 euros nous ont été attribués. De quoi envisager la réalisation de notre programme électoral avec optimisme. » Seul bémol : la hausse de la taxe sur le foncier bâti. « Aucune augmentation depuis 2009, rappelle le maire, mais avec la baisse des dotations de l'Etat et une perte de 170 000 euros par an depuis 2015 (auxquels s'ajoutent encore 57 000 euros l'an dernier), nous ne pouvons faire autrement si nous voulons continuer à équiper et aménager notre village. »

J. H.



Michel Gros et sa nouvelle équipe auront connu un début de mandat délicat, fait de crainte et d'incertitude. (Photo J. H.)